



**COMMUNE DE BRENNILIS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2011  
PRINCIPALES DECISIONS**

1. **Constatation du quorum**  
Le quorum est constaté
2. **Approbation de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance**  
Berc'hed Troadec a été désignée comme secrétaire de séance
3. **Compte rendu du Conseil du 22 mars 2011**
4. **Projet Maison pour Tous/médiathèque – Suite à donner**  
Par six voix pour et cinq contre le Conseil décide de poursuivre la réalisation du projet de Maison pour Tous / Médiathèque sur l'espace dit Maison Guillou sur la base des études d'opportunité et de faisabilité qui lui ont été soumises.
5. **Budget 2011 – Subventions aux associations**  
Le Conseil approuve l'octroi de subventions aux associations au titre de 2011 selon la proposition de la Commission de fonctionnement des services
6. **Convention Bretagne vivante – Avenant 2011**  
Par 7 voix pour, le Conseil approuve l'avenant 2011 à la Convention fixant le cadre de la collaboration entre la municipalité et l'association Bretagne Vivante - SEPNB
7. **Emplois d'été**  
Le Conseil prend note du tableau des emplois d'été retenu par la Commission Fonctionnement des services. Il demande à la commission de pourvoir à la tranche initiale d'accueil pour le camping, la candidate pressentie s'étant désistée
8. **Itinéraire, GR 380**  
Le Conseil donne son accord pour le changement de tracé proposé du GR 380 dans sa partie traversant la commune de Brennilis et autorise le maire à signer l'autorisation de balisage correspondante au profit de la Fédération française de Randonnée pédestre.
9. **Agenda 21 Brennilis – lancement formel de la démarche**  
Le Conseil demande à ses membres de faire part de leurs observations et suggestions au maire sur le document Agenda 21 – Eléments de Diagnostic dans un délai de 15 jours. Il autorise le maire à communiquer le document selon ce qui est prévu au chapitre « La démarche à suivre », après l'avoir modifié pour tenir compte des commentaires reçus.
10. **Compte-rendu Commission d'appel d'offres (turbine station ; peinture STEP ; ravalement école)**  
Le Conseil prend note des décisions de la Commission d'appel d'offres pour le remplacement d'une turbine à la Station d'épuration (16 mars 2011), le ravalement de l'école et la mise en peinture de la station d'épuration (5 mai 2011). Il accepte le supplément de 1196 € TTC soumis par les Ateliers Laudren.
11. **Cession terrain communal**  
Le Conseil décide d'accéder à la demande de cession de terrain communal révisée présentée par Mme Plante à Kerveur
12. **Broyeur – modalités d'utilisation**  
Le Conseil approuve les modalités d'utilisation par des particuliers préconisées par la Commission d'appel d'offres, et notamment le tarif de 45 € l'heure (90 € pour trois heures).
13. **Questions diverses**  
Le Conseil demande à ses membres de fournir au maire rapidement et dans tous les cas avant le 25 mai 2011 les noms d'un ou plusieurs citoyens susceptibles d'être désignés comme représentants de l'Etat dans la commission de révision des listes électorales.

*Jean-Victor Gruat, 9 mai 2011.*